

**HARDY, RENÉ. *Charivari et justice populaire au Québec.*
Québec, Septentrion, 2015, 282 p. ISBN 9782894488157**

Suzanne Marchand

Volume 14, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037476ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037476ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Marchand, S. (2016). Review of [HARDY, RENÉ. *Charivari et justice populaire au Québec.* Québec, Septentrion, 2015, 282 p. ISBN 9782894488157]. *Rabaska*, 14, 250–252. <https://doi.org/10.7202/1037476ar>

tout simplement un incontournable pour qui veut comprendre le développement du territoire québécois. À lire et à relire.

PIERRE LAHOUD
Île d'Orléans

HARDY, RENÉ. *Charivari et justice populaire au Québec*. Québec, Septentrion, 2015, 282 p. ISBN 9782894488157.

L'historien René Hardy nous propose une recherche sérieuse et très fouillée sur un sujet peu étudié jusqu'à maintenant : le charivari au Québec. Mis à part quelques articles publiés il y a déjà plusieurs années, il n'y a jamais eu, à ma connaissance, d'étude approfondie portant précisément sur cette coutume au Québec. Et c'est bien dommage ! Car on aurait sans doute une meilleure connaissance de cette pratique qui s'est perpétuée pendant trois siècles dans la société québécoise si une enquête ethnologique d'envergure avait été réalisée sur le sujet avant qu'il ne soit trop tard. Malheureusement, il est désormais impossible de recueillir des témoignages d'hommes ou de femmes ayant participé à un charivari ou en ayant été victimes, puisque cette coutume est devenue de plus en plus rare à partir de la seconde moitié du ^{XX}^e siècle. « Faute de pain, on mange de la galette », dit le proverbe. Pour pallier à la quasi-absence de témoignages oraux, l'auteur a dû faire appel à une variété de sources écrites (archives judiciaires, journaux, monographies paroissiales, écrits de folkloristes, archives religieuses) qui lui ont permis de retracer et documenter 190 charivaris ayant eu lieu entre 1683 et 1960 au Québec. Mais, comme l'admet l'auteur lui-même, ces sources sont sans doute loin de refléter toute la réalité puisque les charivaris à caractère amusant ou pacifique ne donnaient habituellement pas lieu à des procès ou à des articles dans les journaux. Les archives judiciaires, par exemple, portent essentiellement sur les charivaris ayant mal tourné, laissant malheureusement dans l'ombre tous ceux qui se sont terminés sur une note plus cordiale. Et elles ne permettent pas toujours de savoir ce qu'on reprochait aux victimes du charivari puisque la plupart du temps, ce sont elles qui témoignent pour réclamer qu'on punisse leurs « agresseurs ».

Malgré les limites des sources utilisées, l'étude de René Hardy s'avère fort intéressante. En fait, elle ne porte pas uniquement sur le charivari puisqu'elle englobe aussi « tout ce que les classes populaires ont utilisé comme moyens pour se faire justice en marge des pouvoirs constitués » (p. 8). On y retrouve donc une grande diversité de manifestations publiques organisées pour régler un différend ou protester contre certaines situations jugées abusives ou im-

morales par une partie de la population (imposition d'une taxe, vente illégale d'alcool, prostitution, fraude, etc.).

Dans un premier temps, l'auteur retrace les origines et les fonctions du charivari dans les cultures françaises et britanniques. Ce rappel des origines européennes du charivari et de ses spécificités dans chacune des cultures où il a pris forme est suivi d'un long exposé sur le symbolisme du rituel charivarique et sur son cheminement en Amérique où il s'est implanté à partir du xvii^e siècle.

L'auteur nous entraîne ensuite loin du charivari, dans l'univers des rituels de justice populaire utilisés au Québec au xix^e siècle. Un univers où les formes de sanctions utilisées (chansons injurieuses, démolition de maisons, feux, effigie de paille brûlée ou massacrée, tonte de la crinière ou de la queue du cheval, cheveux coupés, émeutes et attaques contre la police, etc.) étaient souvent violentes.

Les chapitres suivants s'attardent plus spécifiquement au charivari québécois en abordant ses variantes, ses fonctions, ses acteurs et ses victimes. René Hardy y démontre qu'il existe bel et bien un rituel charivarique ancré dans la culture québécoise. Ce rituel, qui s'est perpétué pendant des siècles, comportait habituellement les éléments suivants : annonce pour rassembler la communauté, musique discordante, actes d'intimidation, dénonciation des transgressions commises et paiement d'une rançon menant à la réinsertion sociale. Et, tout comme en Europe, la cible privilégiée des charivaristes était le remariage et la vie de couple, autrement dit la vie privée. S'il n'y a là rien de bien nouveau par rapport à ce qu'on savait déjà au sujet du charivari au Québec, les sources utilisées par René Hardy l'amènent toutefois à nuancer cette vision de la coutume. Ces sources l'amènent en effet à distinguer deux formes opposées de charivari : une fête populaire organisée pour soutirer aux nouveaux époux le tribut exigé pour qu'ils puissent régulariser leur situation et vivre leur union en paix, et une manifestation violente organisée pour exposer la victime à l'opprobre public. Autrement dit, le charivari au Québec n'avait pas pour unique fonction de réguler les unions matrimoniales et les relations conjugales. Il était aussi utilisé pour humilier et même exclure des personnes qui risquaient de perturber la quiétude de la communauté. D'autre part, contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, le charivari n'était pas seulement un rituel à caractère amusant ou pacifique, il pouvait aussi être violent et destructeur comme le démontre le chapitre suivant qui porte sur les charivaris politiques qui ont eu lieu au Québec au xix^e siècle. Mais s'agit-il vraiment de charivaris ? Ne s'agirait-il pas plutôt d'émeutes ou de manifestations populaires qui reprennent quelques éléments du rituel charivarique sans pour autant s'y assimiler ?

Le dernier chapitre retrace les principales raisons qui ont mené à la disparition de cette coutume au xx^e siècle. Ce chapitre est particulièrement intéressant puisqu'il démontre que ce ne sont pas les lois ou les sanctions religieuses qui ont fait cesser les charivaris, mais plutôt la transformation des mentalités relatives à l'individualité et au respect de la vie privée ainsi que la montée en force de la civilisation des mœurs. L'auteur conclut en affirmant qu'il n'existe pas de forme singulière de charivari au Québec, le métissage des rituels francophones et anglophones n'ayant pas donné naissance à des pratiques distinctes, comme on aurait pu le présumer.

On ne peut que s'incliner devant la recherche exhaustive menée par René Hardy. Sa connaissance approfondie, non seulement des études portant sur le charivari en Europe et aux États-Unis, mais aussi des recherches portant sur la culture et la société québécoise, est impressionnante. Les illustrations et témoignages provenant de diverses régions du Québec qui émaillent le texte donnent vie aux acteurs et victimes de la sanction populaire, ajoutant à la compréhension de la coutume. Les nombreuses difficultés qu'il a dû surmonter pour arriver à retracer des sources lui permettant de jeter un peu de lumière sur une coutume populaire tombée dans l'oubli nous rappellent toute l'importance de recueillir, avant qu'il ne soit trop tard, les témoignages de ceux et celles qui font partie de la population qu'on appelle parfois avec mépris « le peuple » et qui laissent malheureusement très peu de traces écrites. Sans leurs témoignages, nous risquons fort de perdre une partie de notre histoire collective.

SUZANNE MARCHAND

Société québécoise d'ethnologie

JEFFREY, DENIS et ÂNGELO CARDITA. *La Fabrication des rites*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Sociologie au coin de la rue », 2015, 257 p. ISBN 978-2-7637-2802-5.

« C'est un sujet merveilleusement vain, ondoyant et divers que l'homme », affirmait Montaigne au xvi^e siècle. Cet être fuyant et insaisissable fut tour à tour décrit comme un animal politique, social, économique. *La Fabrication des rites* ajoute un volet supplémentaire à cette liste extensible : l'homme se définirait comme un animal ritualiste, le rite suppléant chez lui les instincts qui contraignent les animaux à adopter les multiples comportements qui garantissent leur survie.

Treize auteurs ont uni leur plume afin de produire cette œuvre en tout point remarquable. Un tel nombre de contributeurs risquait d'engendrer un corpus disparate, mais c'est là méconnaître l'orchestration interne de cette